



LAINES-AUX-BOIS...

Les infos

11/2020

5

Madame, Monsieur, Chers Laignerans,

Voici le numéro 5 de « Laines aux Bois Les infos » nouvelle formule, comportant des articles détaillés préparés par la commission communication. Grâce à l'existence de Panneau Pocket et de ces feuilles d'information, nous poursuivons notre volonté de vous informer au mieux sur l'ensemble des dossiers de notre commune.

Malgré les difficultés actuelles liées au confinement, nous continuons à vous accueillir en mairie en toute sécurité. Cependant, afin d'éviter de multiplier les contacts, nous pouvons vous déposer des sacs jaunes, des attestations de déplacement. N'hésitez pas à nous solliciter.

Les membres du CCAS se mobilisent en prenant contact auprès des personnes vulnérables et isolées. Ils sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Les associations ont été contraintes de cesser leurs activités et d'annuler les événements prévus. Mais il vous est possible depuis le début du mois d'emprunter des livres sous une forme inédite de paniers culturels préparés par les bénévoles de la bibliothèque (voir article ci-après).

Soyons solidaires, respectons les gestes barrières et protégeons-nous collectivement.

Bien à vous,

Anne-Sophie GAUTHIER

HOMMAGE



C'est avec émotion que nous avons appris le décès de Jean MAURELET le 10 novembre dernier à l'âge de 70 ans. Ses obsèques ont eu lieu au cimetière du village, avec la seule présence de la famille et des très proches comme le préconise le règlement en ces circonstances de crise sanitaire.

Conseiller municipal de 1978 à 1983, Sapeur-Pompier Volontaire durant 31 ans, il était impliqué dans la vie locale.

Attaché à Laines aux Bois, il participait aux diverses manifestations aux côtés de son épouse Nelly.

L'an dernier, il avait rejoint « Les Amis Laignerans ».

En retraite depuis 2010, il profitait de son jardin, de ses petits-enfants.

Il laisse le souvenir d'un homme aux qualités profondément humaines, serviable, souriant, attaché aux valeurs familiales.

Nos pensées vont à Nelly, ses enfants, petits-enfants.



Conseil municipal...

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 04/11/2020

Tous étaient présents sauf M. FAYS Marc (donne procuration à Mme GAUTHIER Anne-Sophie)

Secrétaire de séance : Madame MAURELET Laura

Transfert de compétences à Troyes Champagne Métropole :

Selon l'article 136 de la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et urbanisme rénové (loi ALUR), le Plan Local d'Urbanisme est transféré automatiquement à la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole sous forme d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sauf si opposition d'au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

Au vu du manque de visibilité sur la future gouvernance, sur le financement de ce PLUI, sur la définition des axes du projet du territoire et de la perte d'autonomie en termes d'urbanisme des communes, le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité à ce transfert.

Travaux :

- Remplacement du luminaire à l'angle de la Grande Rue et du Chemin de la Chapelle. Les travaux seront réalisés par le SDEA.
- La porte de la sacristie est en mauvais état. Pour sécuriser le bâtiment, il convient de la remplacer. Le coût est estimé à 1265 € HT.
- Remplacement des portes du local des pompiers (porte coulissante et porte du défibrillateur). Le coût est estimé à 3365 € HT.

Renouvellement du bail de la chasse en forêt

Le bail de la location de la chasse arrive à expiration au 31 mars 2021. Mr Prunier l'actuel adjudicataire a renouvelé sa candidature. Mme le Maire n'a pas eu d'autres candidats. Il est proposé de louer la chasse sous forme de bail à l'amiable pour une durée de 12 ans soit du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2033. Le montant annuel est de 2473€.

Informations diverses :

- Syndicat des eaux : Validation du budget du COPE 2020. Il a été décidé, d'autre part, de ne pas augmenter le prix du m3 et de l'abonnement.
- Lecture de la lettre de Didier WITZER pour remercier Anthony HO-NJI de ses actes de civisme

Le PV complet est consultable en mairie.



Zoom sur ...

CPI de Laines Aux bois

Quelles sont les missions des sapeurs-pompiers ?

Nous sommes formés à différentes missions et d'une manière générale aux secours d'urgence aux personnes, accidents de la voie publique, incendies, risques industriels et pollutions, feux de forêt, protections des biens et de la faune, ...



Quelles sont les différences entre un sapeur-pompier volontaire et un sapeur-pompier professionnel ?

Pour le professionnel, être pompier est son métier, alors que pour un sapeur-pompier volontaire, cela s'ajoute à son activité professionnelle. Lorsqu'on choisit d'être volontaire, cela implique des disponibilités en fonction de l'activité du CPI.

Quels sont les grades chez les sapeurs-pompiers et quelles sont les conditions de formation et/ou d'expérience pour les obtenir ?

Les grades des sapeurs-pompiers vous sont présentés sur votre droite.

Dans la catégorie « Homme du rang », pour passer au grade supérieur, il faut une ancienneté dans le grade précédent.

Dans la catégorie « Sous-officier » et « Officier », il est nécessaire d'avoir obtenu le concours d'accès, d'une ancienneté dans le grade précédent et de suivre une formation pour certain grade.

Il est aussi possible de changer de catégorie, en passant un concours par exemple passer de « Homme du rang » à « Sous-officier » ou « Officier ».

OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	HOMMES DU RANG	
	Colonel		Adjutant - chef
	Lieutenant - colonel		Adjutant
	Commandant		Sergent - chef
	Capitaine		Sergent
	Lieutenant		Caporal - chef
	Major		Caporal
			Sapeur 1 ^{re} classe*
			Sapeur 2 ^{ème} classe**

* Pour les SPV / ** Pour les SPV et les SPP

Combien êtes-vous de sapeurs-pompiers volontaires à Laines Aux Bois ?

Nous sommes 7 à l'heure actuelle dont 2 femmes, nous attendons 3 nouveaux volontaires début d'année prochaine, dont 1 femme.

Qu'est-ce qu'être sapeur-pompier à Laines-Aux-Bois ? A quelle fréquence est-il nécessaire de se rendre disponible ?

Être disponible pour des interventions, pour les formations, pour les cérémonies et pour les manœuvres et réunions. Cela représente un faible volume horaire sur une année.

Combien d'interventions faites vous par an ? Sur quels types d'interventions êtes-vous appelés ?

À titre indicatif en 2019, nous avons effectué 25 interventions, dont 7 assistances à personnes, 4 feux, 2 accidents de la voie publique, 9 destructions de nids d'insectes et 3 opérations diverses.

Nous sommes assujettis à intervenir sur toutes les missions dévolues aux sapeurs-pompiers (nids d'insectes, pollution, accidents...)

De quel matériel êtes-vous équipé à Laines aux bois ?

Nous avons un Véhicule de Première Intervention (VPI) pouvant transporter 3 personnes, équipé d'une réserve d'eau, et de tout le matériel nécessaire pour accomplir toutes nos missions (lance à incendie, tenue anti-insecte...)



Animation du 14 juillet 2019

Qu'est-ce qu'une manœuvre ? Combien y en a-t-il par an ?

Les manœuvres servent à s'entraîner de manière à obtenir des gestes reflexes sur interventions. Il y en a environ 10 par an, chacune d'elle représente environ 2 heures.

A quelles commémorations/manifestations participez-vous ?

Nous participons aux cérémonies du 8 mai, 8 juin et 1 novembre, et aux manifestations 14 juillet, portes ouvertes...



A partir de quel âge peut-on être sapeur-pompier ? Et qui peut-on contacter pour s'investir ou pour plus de renseignements ?

On peut devenir sapeur-pompier volontaire entre 16 et 60 ans. On peut devenir Jeune Sapeur-Pompier (JSP) de 11 à 18 ans. Plus de renseignements contacter le chef de centre, le Lieutenant WITZER (06 75 50 05 83).

Un sapeur-pompier volontaire est-il indemnisé ?

Il est indemnisé de toutes les heures passées au CPI : interventions, formations, manœuvres, réunions... Il existe un taux d'indemnisation officiel, mis à jour tous les ans, en fonction du grade.

Depuis combien de temps êtes-vous sapeur – pompier ?

Qu'est-ce qui vous a décidé à vous engager et qu'est-ce qui vous plaît dans votre mission ?



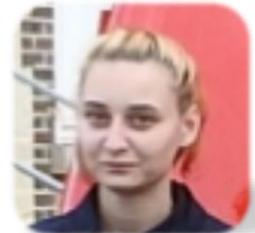
David MIN CCh : Cela fait près de 20 ans que je suis pompier.

A cette époque j'ai eu besoin des pompiers et lors de leur intervention, les voir en action m'a donné envie d'aider à mon tour.

Toutes les missions sont intéressantes, cependant, je me sens bien plus à l'aise sur des interventions d'incendie. J'aime la diversité des lieux d'actions : village, forêt, voie publique ...

Charline NOBLE Cpl : Je suis sapeur-pompier depuis le 1^{er} janvier 2015, je me suis engagée car venir en aide aux autres est une vocation.

Ce qui me plaît dans mes missions : le secours aux victimes, aider et écouter les personnes, on ne fait jamais deux fois la même intervention.



Sandrine MORET 1CI : Sapeur-pompier depuis mai 2019.

J'ai eu plusieurs discussions avec le chef de caserne qui m'ont fait réfléchir à la possibilité d'intégrer le CPI. Lorsque j'ai cessé mes activités associatives, j'ai donc naturellement pris cet engagement pour continuer à œuvrer pour les autres. C'est également pour moi un moyen de participer à la vie de ma commune.

Ce qui est plaisant dans cette activité, c'est le travail en équipe, la solidarité envers les habitants de la commune, l'impression d'apporter quelque chose aux autres, la reconnaissance des personnes après une intervention qui laisse penser que pour eux les pompiers c'est important.



Didier WITZER Ltn : Je suis Sapeur-Pompier depuis le 3 janvier 1978.

Je me suis engagé à cette date à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de PARIS pour une durée de 5 ans.

A la fin de cet engagement j'ai incorporé les Sapeurs-Pompiers de TROYES jusqu'à ma retraite c'est à dire pendant 32 ans. Durant ces années passées à Troyes je me suis engagé avec les Sapeurs-Pompiers de Laines aux Bois ce qui me permet d'être encore en activité et ce jusqu'à la date limite possible c'est à dire dans 3 ans.



Je me suis engagé à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de PARIS à la fin de mes études qui m'ont conduit jusqu'au baccalauréat. Ne sachant pas quelle voie prendre, à la suite d'une discussion avec des amis sapeurs-pompiers, aimant le sport, le plein air, la diversité et l'esprit d'équipe je me suis donc engagé. Ce métier correspondait totalement à mes attentes.

Ce qui est plaisant dans notre métier c'est que nous ne faisons jamais la même chose, nous travaillons en équipe, nous avons tous besoin les uns et des autres pour accomplir correctement nos missions dans les règles de sécurité pour les victimes et également pour nous, l'esprit d'équipe est essentiel. Lorsque nous sommes alertés il y a une petite décharge d'adrénaline car nous ne savons pas ce qui nous attend malgré le motif de l'intervention. Porter secours, reconforter les victimes, aider les personnes en détresse est très exaltant. Nous avons la chance d'exercer un très beau métier, c'est pour cela qu'il faut toujours être à la hauteur.



Jérôme SAUNOT Cpl : Je suis Sapeur-Pompier depuis 3 ans.

Je me suis engagé pour apprendre les bases de secourisme sachant que j'ai un enfant cela sert beaucoup dans a vie quotidienne surtout pour intervenir, aider, sauver des personnes en détresse ; me rendre utile dans ces mauvais moments malheureusement.

Ce qui me plait ? l'adrénaline, l'action d'être réactif et rapide tout en sécurité.

Florent WITZER CCh : Cela fait 12 ans que je suis pompier au CPI. Etant fils de pompier, j'ai dès mon plus jeune âge été bercé par le monde des pompiers.



Les petits aiment jouer avec les camions de pompier, moi, j'ai eu la chance de monter très jeune dedans ce qui a fait naître une certaine attirance pour ce monde et ayant pour objectif de devenir pompier de Paris, m'engager en tant que pompier volontaire était l'occasion de pouvoir découvrir les missions des pompiers à travers les interventions.

Ce fut aussi l'occasion de pouvoir me former et d'apprendre les techniques propres à ce métier. Exercer mon métier au sein du CPI est pour moi une façon de pouvoir rendre service et protéger au mieux la population de mon village.

Ce qui m'attire dans cet engagement, c'est bien évidemment l'activité opérationnelle mais surtout le côté humain que véhicule le métier de pompier c'est-à-dire venir en aide aux personnes qui en ont besoin.



Pascal FOUET CCh : Cela doit faire à un an près, 13 ans que j'ai intégré le CPI de Laines aux bois. Quelques années après avoir emménagé aux Grandes Vallées avec ma famille, les pompiers de l'époque m'ont sollicité. Il y avait eu des démissions et un peu de renfort était le bienvenu.

Comme je voulais participer à la vie de la commune j'ai accepté, l'intégration au sein de la compagnie fut rapide et les semaines de formation beaucoup plus longues mais cela m'a permis de mieux connaître les habitants de mon village d'avoir de nouveaux amis mais surtout de pouvoir les aider en cas de détresse.



Commissions...

EQUIPEMENTS

Afin de pouvoir entretenir ses espaces verts la commune vient de se doter d'un nouveau tracteur tondeuse. Ce matériel permettra à notre employé communal d'assurer pleinement ses missions.

Cet investissement va également permettre d'assurer l'entretien d'espaces auparavant gérés par des prestataires.



COPE

Le COPE (délégation de notre réseau d'eau) est géré par Anne-Sophie GAUTHIER, Présidente, Edouard CHATELAIN, Vice-Président.

Ils seront accompagnés des membres suivants : Guillaume DELATOUR, Jean-Louis PRUNIER et Patrick DESCHAMPS.

CCAS

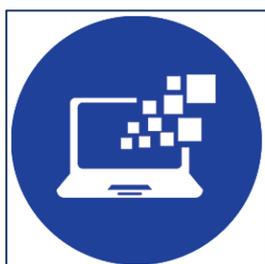
Le CCAS travaille sur la préparation du colis des aînés. Des cartes sont en cours de réalisation par les enfants de Laines aux Bois, inscrits à la bibliothèque.

Celles-ci accompagneront les colis.

Ils seront distribués au cours du week-end du 19 décembre.



En cette période de confinement, il est plus que nécessaire d'être à l'écoute de nos aînés, c'est pourquoi le CCAS a mis en place un nouveau service d'accompagnement, pour plus de renseignements, contacter Mme Françoise JACQUEY.



L'info en plus...

1, 2, TROYES YOGA

Le 11 octobre de 17h à 18h, Lucille Mocquery de **1, 2, Troyes yoga** a dispensé une séance de yoga à la salle des fêtes de Laines aux Bois.

Près d'une trentaine de participantes se sont associées à elle dans le cadre d'Oct'Aube rose. Les participations ainsi récoltées (212€) s'ajoutent à la ligue contre le Cancer Aube.



DISTRIBUTION DE MASQUES POUR ENFANTS



La mairie va acheter des masques pour les enfants de la commune.

Ils seront à venir retirer en mairie ; la date vous sera communiquée ultérieurement.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE (11 novembre 1918)

Contrairement aux années précédentes, la commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée ce 1^{er} novembre en comité restreint afin de respecter les mesures en vigueur.

Tour à tour, les représentants des Anciens Combattants, Mme Le Maire et Mme La Conseillère Départementale ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

La cérémonie s'est poursuivie ensuite par un hommage rendu aux Hommes morts pour la France et à tous nos défunts.



PREPARATIFS DE NOEL

Cette année, la commission « festivités » va mettre en place des sapins de Noël dans les rues de la commune afin d'égailler notre quotidien.

Ils seront installés le samedi 5 décembre.

Nous vous invitons à les décorer dans le respect des gestes barrières, à votre convenance, pour régaler les yeux de nos Laignerans, mais aussi ceux des passants.

Mme Le Maire et les conseillers municipaux décoreront quant à eux la place de la mairie, malheureusement sans recours aux bonnes volontés, afin de respecter les mesures en vigueur.



DISTRIBUTION DES CALENDRIERS



Au vue de la situation sanitaire actuelle, la distribution des calendriers des pompiers est reportée à une date ultérieure, en fonction des décisions prises au niveau gouvernemental.

A CE JOUR, AUCUN POMPIER NE SE PRÉSENTERA À VOTRE DOMICILE POUR VOUS EN VENDRE RESTER VIGILANT, ATTENTION ARNAQUE.

Nous vous tiendrons informés.

CONCOURS DE DESSIN DE NOEL

La bibliothèque de Laines aux Bois organise un concours de dessins sur le thème de Noël pour les jeunes lecteurs de la bibliothèque et les enfants de la commune. (âgés de moins de 12 ans). Les œuvres sont à déposer dans la boîte aux lettres de la bibliothèque avant le 15 décembre. Les dessins seront exposés sur les fenêtres de la salle des fêtes jusqu'à fin janvier.

Un seul dessin par enfant, sur feuille A4, peintures ou toutes autres techniques, nom, prénom, âge, mail et numéro de téléphone au dos.

CONCOURS DE DESSIN

NOEL

La bibliothèque de Laines aux bois organise un concours de dessin pour les jeunes lecteurs et les enfants de la commune.

Le concours est ouvert aux enfants de moins de 12 ans.

Les œuvres sont à déposer dans la boîte de la bibliothèque avant le **15 décembre 2020**.

- o Les dessins doivent être réalisés sur une feuille format A4, peintures ou toutes autres techniques peuvent être utilisées.
- o Un seul dessin par enfant sera pris en compte.
- o Le nom, prénom, âge, ainsi qu'un numéro de téléphone doivent figurer au dos du dessin.

Les dessins seront exposés sur les fenêtres de la salle des fêtes jusqu'à fin janvier afin que tout le monde puisse en profiter !



Dernières minutes

OPERATION BROYAGE

En raison des restrictions actuelles, nous reportons à une date ultérieure l'opération de broyage.

COLLECTE DES DECHETS VERTS HIVER

Dates des collectes des déchets verts hiver 2020-2021 :

Vendredi 18 décembre 2020, vendredi 22 janvier 2021 et vendredi 19 mars 2021

La reprise de la collecte hebdomadaire est prévue le vendredi 2 avril 2021.



PANIER CULTUREL



La bibliothèque vous propose un nouveau service en cette période de confinement : vous préparer un panier d'ouvrages sélectionnés par nos soins en fonction de vos réponses à un questionnaire rapide. Ce questionnaire est disponible sur PanneauPocket.

N'hésitez pas à remplir celui-ci pour des personnes de votre entourage également.

Pour nous contacter : par mail bibliotheque.lainesauxbois@orange.fr ou par téléphone 03 25 75 66 18 aux horaires d'ouverture de la mairie

COVID

INFOS COVID-19

Troyes
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

NUMÉRO VERT
> 0800 10 10 03

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h, hors jours fériés

▶ Cette plateforme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux. Si vous présentez des symptômes, appelez votre médecin. www.ville-troyes.fr

INFOS

Troyes
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CELLULE D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE
> 03 10 72 10 50

Disponible du lundi au samedi

▶ Gratuite, anonyme, confidentielle et ouverte à tous, cette cellule, composée de professionnels, est à votre disposition. www.ville-troyes.fr

Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Téléphone : 03 25 75 66 18

Email : mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr

Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?
Le mieux, c'est d'en parler !

119

24h APPEL GRATUIT 7/7

APPEL GRATUIT EN DANGER

www.119.gouv.fr

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms	En mer	Europe
15	17	18	114	196	112

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919

UN NUMÉRO POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS ORIENTER.

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.



Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »

Télécharger l'application « PanneauPocket »



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION